

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-
CAPITALE

Monsieur A. GOFFART, Directeur

B.D.U. – Direction de l’Urbanisme

C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1

B - 1035 BRUXELLES

V/réf. : 09/pfd/500373

N/réf. : AVL/KD/XL-7.3/s.554

Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : IXELLES. Rue du Trône. Installation d’une station « Villo! », à hauteur du n°66.

Demande de permis d’urbanisme – Avis de la CRMS

(Dossier traité par M. Fr. Guillan Suarez – D.U.)

En réponse à votre lettre reçue le 28 avril 2014, reçue le 30 avril, votre demande a été portée à l’ordre du jour de la séance de la CRMS du 14 mai 2014.

La demande concerne l’installation d’une nouvelle station de location de vélos « Villo ! » à proximité de l’ancienne poissonnerie classée, sise rue du Trône, 65, à l’angle de la place de Londres. La station serait équipée de 22 vélos et d’une borne d’accueil avec publicité.

A l’examen du projet, il apparaît que la nouvelle station « Villo ! » à cette hauteur de la rue du Trône aura peu d’impact sur l’édifice classé. En revanche, la publicité est à proscrire aux abords d’édifices classés et dans leur zone de protection comme c’est le cas dans la présente demande.

En outre, dans l’objectif de préserver l’utilisation du trottoir qui longe l’immeuble à hauteur de la future station, il conviendrait de limiter l’encombrement de l’installation (supprimer 2 ou 4 emplacements).

S’il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : Mme O. Goossens (+ par mail Mmes O. Goossens, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger) ;
- B.D.U. – D.U. : M. Fr. Guillan-Suarez.